L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 14 OCTOBRE 1871. — 46me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 14 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.—Un terrain situé dans le Deuxième District, Chemin du Bayou, entre les rues Johnson et Galvez, avec 16 actions de la Banque des Citoyens. Aussi, un autre terrain face au Chemin du Bayou et à la rue Galvez, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

Par G. de Fériet, à midi, à la Bourse St-Charles—Un terrain dans le Troisième District, à l'angle des rues Bourbon et de la Paix, avec une petite maison et une autre bâtisse et dépendances. De plus, une très agréable résidence No 131, rue St. Louis, entre Dauphine et Bourgogne.

Par C. E. Girardey & Co., à Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—la maison No 7 rue de la Paix, entre Chartres et Royale. Aussi, une jolie résidence de famille, au No 77 rue Kerlerec, entre Remparts et Bons-Enfants.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan Vieille-Levée, 46 et 47—chaussures assorties.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Rotonde St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres.—Vente régulière de meubles.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan, 37 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules, porc, bœuf, comestibles, etc.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan—Linge, lingerie de messieurs, malles.

Par J. N. Robert, à sa salle d'encan, 44 Vieille Levée—parfumerie, marchandises sèches, mercerie, etc.

ATTENTION !

☞ Propriété de valeur à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention publique sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent :

1o—Un terrain situé au Deuxième District, sur le Chemin du Bayou, entre les rues Galvez et Johnson.

2o—Et un terrain situé au même district, faisant face au Chemin du Bayou et à la rue Galvez.

Pour le détail, voir aux annonces.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

THEATRES

Aujourd'hui, Samedi.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—A midi et le soir—Minstrels de Hart, Ryman et Barney.

La police et les voleurs.

La police politique organisée, il y a près de trois ans, sous le nom de police métropolitaine, par le gouverneur Warmoth, nous a coûté déjà près de trois millions de dollars. En dehors des services politiques qu'elle rend au gouverneur dans les clubs de son parti et au moment des élections, elle ne sert guère à autre chose qu'à l'arrestation de quelques malheureuses et à l'assommage de pauvres diables d'ivrognes, dont plusieurs ont succombé sous le bâton des policemen.

Sur les réclamations du Conseil de ville, la force de police a été réduite au chiffre de 604 hommes; pour une ville de 200,000 âmes, ce qui fait un policeman par 330 habitants. Dans une ville européenne ayant la même population, le chiffre des agents de police n'est certainement pas de cent hommes. Les dépenses pour la police cette année, seront de $792,480. Il y a dix ans le budget de la police était de $200,000. Chaque homme de police coûte à la ville plus de $130 par mois. Les fonctions d'agent de police étant pénibles, délicates, difficiles et dangereuses, nous n'avons aucune objection à ce qu'elles soient bien rétribuées pourvu qu'elles soient convenablement remplies. Mais en est-il ainsi ?

Qu'on prenne les journaux de la ville et qu'on fasse le relevé des vols avec effraction commis la nuit dans les maisons, et on n'en trouvera pas moins de 300 dans une seule année. Eh bien ! sur ces 300 crimes contre la sécurité des personnes et des propriétés, il n'y en a pas plus de dix qui soient de la part de la police l'objet d'une enquête ou de recherches sérieuses. La victime d'un de ces vols audacieux va-t-elle se plaindre, ou l'engage, le plus souvent, à ne pas faire d'affidavit, attendu que l'on n'a pas de preuves et que ce serait inutile. Mais pourquoi donc fait-on la police, sinon pour rechercher ces preuves, en examinant les lieux, en se renseignant sur les individus soupçonnés et en faisant des perquisitions pour arriver à la découverte des voleurs et des objets volés ?

Il y a longtemps que nous avons dit qu'au lieu de centaines de policemen armés de bâtons qui ne servent qu'à avertir les voleurs de leur présence en assommant des ivrognes, on devrait avoir des agents secrets qui suivraient, chaque jour, à la piste, les voleurs notoires, étudieraient leurs repaires et leurs habitudes et pourraient ainsi, sans les arrêter au moment du flagrant délit, soit les retrouver, eux et leur butin, quand ils auraient fait un coup.

Or, sur ces 604 agents de police, nous avons à peine une dizaine d'agents secrets, dits detectives, et ces agents ne se mettent en campagne que lorsqu'il s'agit d'un vol assez important pour que le volé puisse leur offrir une récompense plus qu'honnête. Il a été prouvé que ces detectives étaient en relations avec les voleurs de profession et que plus d'un était accessible à la corruption, ce qui explique comment, même pour les vols importants, les criminels échappent souvent au châtiment qui leur est dû.

Mais, depuis trois ans, nous pourrions citer des centaines de cas de vols avec effraction, la nuit, dans les maisons, qui n'ont pas donné lieu à la moindre tentative de la part de la police pour trouver les coupables. Cet état de choses est tellement connu que beaucoup de personnes ne se donnent même plus la peine de rapporter les vols insignifiants dont elles peuvent avoir été victimes, dans leurs maisons de résidence, tant elles sont persuadées que cela est inutile.

Il faut un changement de législation et un changement de système pour remédier à cette absence complète de sécurité pour les propriétés. Tant que nous aurons la police métropolitaine actuelle, il faudra nous résigner à payer sept à huit cent mille piastres par an, pour entretenir les 604 auxiliaires de M. Warmoth, et à ne compter que sur nous-même pour nous protéger contre les voleurs de nuit.

LA VILLE DE CHICAGO.

Le tableau suivant peut donner une idée de la rapidité avec laquelle la ville de Chicago a vu s'accroître le nombre de ses habitants et la valeur de ses propriétés :

	Population.	Valeur des propriétés.
18[illegible]	4,470	$ 94,437
18[illegible]	12,088	8,065,022
18[illegible]	[illegible],399	7,220,249
18[illegible]	[illegible],023	36,993,[illegible]
18[illegible]	[illegible],333	7,053,512
18[illegible]	187,446	64,709,177
18[illegible]	298,977	223,634,600

Il paraît que le nombre des maisons numérotées en 1870 était de 48,300, dont 5,[illegible] seulement étaient en briques ou en pierre, ce qui explique la facilité avec laquelle le feu a pu se propager.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Grande matinée aujourd'hui, avec les Minstrels Hart, Ryman & Barney.

Les acheteurs de la campagne feront bien d'aller visiter l'immense assortiment de chapeaux du magasin ROBT. E. LEE. Impossible de trouver une plus grande variété ni des prix plus modérés.

CHEMIN DE FER DE MOBILE.—Le public voyageur est prévenu qu'un train de plaisir partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 8 heures, allant jusqu'à Ocean Springs et s'arrêtant à toutes les stations intermédiaires. Ce train arrivera à Ocean Springs à midi 20 minutes et en repartira le lundi matin à 6 heures pour être à la Nouvelle-Orléans à 10 heures 20.

☞ Assessments No. 69, 70, 71 et 72. Voyez la colonne des notices spéciales.—Mort de H. J. Gildermeister Gardner Banks—Samuel Wolf et D. W. Westendorff; payable au bureau de la Société Louisianaise d'assistance et de bienfaisance mutuelle et d'assurance sur la vie rue Carondelet, No. 120.

Il y a une avalanche de chapeaux de nouvelle mode au ROBT. E. LEE, au coin des rues St-Louis et Royale.

—Le *Courrier du Gard* a annoncé que la peine de mort prononcée contre les condamnés Gaston Crémieux, Pélissier, Etienne et Roux, vient d'être commuée en celle de vingt ans de détention dans une enceinte fortifiée.

Un bon mouvement.

Nous nous empressons de donner place à la lettre suivante, sur laquelle nous appelons l'attention de tous les résidents français de la Nouvelle-Orléans. Il s'agit d'une souscription en faveur de la Société Française de Secours Mutuels de Chicago :

Nouvelle-Orléans, 13 octobre 1871.

A M. F. LIMET, Rédacteur de l'*Abeille*.

Cher Monsieur,

Dans sa séance d'hier soir, le Conseil d'administration de notre Société Française a décidé qu'il mettrait en circulation des listes de souscription en faveur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS MUTUELS de Chicago, dont les membres,—nos compatriotes,—frissonnent d'être si cruellement éprouvés par la récente catastrophe.

Cette idée de solidarité dans le malheur,—surtout entre nous tous, fils d'une même terre,—sera comprise et partagée par toutes les Sociétés Françaises des Etats-Unis, qui, nous en sommes convaincus, ne tarderont pas à nous suivre dans la voie où nous entrons.

Voudriez-vous avoir la bonté d'apprendre, en quelques mots, à vos lecteurs le fait que je vous signale et de les engager à concourir à notre œuvre de secours ?

Dans cet espoir, je vous prie, cher monsieur, d'agréer mes respectueuses salutations.

F. TUJAGUE,
Vice-Président de la Société Française.

ELECTION DU COMITÉ DÉMOCRATIQUE DE PAROISSE.—Les clubs de chaque ward de la paroisse d'Orléans, appartenant au parti démocratique, sont convoqués pour le mardi 24 octobre, dans leurs locaux ordinaires, afin d'élire chacun deux délégués au comité central de paroisse. Les nouveaux délégués remplaceront le comité actuel.

Nous engageons les citoyens à prendre note de cette convocation et à s'occuper à l'avance du choix de ces délégués. Les citoyens qui ne sont pas membres des clubs démocratiques de wards peuvent se faire inscrire avant le jour de l'élection.

☞ Programme pour les dames et les enfants, à la matinée de l'Académie.

☞ Nous remercions M. A. Commagère, assistant-assesseur du Revenu interne de l'envoi qu'il nous fait du numéro du 30 septembre de la publication intitulée "The Internal Revenue Record".

FOIRE AU PROFIT DE L'EGLISE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.—Nous avons parlé, il y a quelques semaines, d'une nouvelle église que M. l'Abbé Borias fait construire, rue Claiborne, à l'angle de la rue Annette. L'Abbé Borias poursuit son œuvre pieuse avec un zèle infatigable, et il est soutenu dans son entreprise par les dames les plus distinguées de la société créole. Nous apprenons que sous le patronage de celles-ci, une foire dont le profit est destiné à l'Eglise Notre-Dame du Sacré-Cœur, s'ouvrira lundi prochain, 16 octobre, dans les vastes salles du "Blaffer Building," rue du Canal. Le comité des dames patronnesses est ainsi constitué : Mme Henry Peychaud, présidente ; Madame Alexandre Bonneval, vice-présidente ; Mme Ed. Forstall, assistée de plusieurs autres dames. Tels sont les noms que nous lisons sur les lettres d'invitation. Ils sont les sûrs garants d'un succès qui ne peut être un moment en question.

Voulez-vous un bon chapeau de saison, allez au magasin du ROBT. E. LEE; il vient d'en recevoir des manufactures d'Europe et du Nord à la dernière mode.

TAXES ARRIÉRÉES.—On verra plus loin un avis du shérif, relatif aux taxes non payées de 1869. Les contribuables retardataires sont prévenus que leurs propriétés seront saisies, annoncées et vendues si la dite taxe n'en est pas payée au 1er novembre prochain.

Etre bien coiffé et à bon marché fabuleux, voilà un problème dont la solution se trouve à la chapellerie ROBT. E. LEE ! Il est impossible de battre le magasin du Robt. E. Lee, coin Royale et St-Louis, pour la qualité, la coupe, le fini et le bon marché de ses chapeaux de tout genre.

☞ Matinée à l'Académie, avec un programme choisi et des plus variés.

—On sait que le général allemand de Manteuffel, et un de ses aides de camp, assistaient, dimanche dernier, au dîner officiel donné par le président de la République. Au même dîner assistaient les généraux Ducrot et Chanzy. Le premier, lorsque quelques instants avant que l'on passât à table, vit entrer M. de Manteuffel, de la présence duquel personne n'avait été prévenu, éprouva une assez vive émotion.

Mais cette émotion devint plus vive encore quand M. Thiers, s'approchant de lui, dit :

—Mon cher général, M. de Manteuffel désire vous connaître. Veuillez me permettre de vous présenter à lui.

M. Ducrot devint très pâle, et s'inclinant :

—Je suis désolé, monsieur le président, d'être dans la nécessité de vous répondre par un refus. Mais je ne désire pas être présenté à aucun Allemand.

—Cependant....

—M. le prince de Bismarck m'a combattu pendant la guerre avec des armes odieuses. Il m'a calomnié. Il a prétendu que j'avais violé ma parole d'honneur, quand il savait le contraire, et il a envoyé une note dans ce sens aux chancelleries européennes.

—Mais, M. de Manteuffel n'est l'ennemi personnel de M. de Bismarck....

—Et moi l'ennemi personnel de tous les Allemands, répliqua le général Ducrot.

M. Thiers n'insista pas et présenta seulement le général Chanzy.

Quant au général Ducrot, il était sous l'empire d'une irritation telle, qu'il voulait se retirer sur-le-champ. Il fut retenu par un ami et ne partit qu'après le dîner.

Durant le repas, M. de Manteuffel était assis à côté d'un membre de la droite, avec lequel il eut un assez long entretien, dont on nous a cité le fragment suivant :

—Vous êtes très heureux dans votre malheur, disait le guerrier prussien. Vous avez placé à votre tête un homme qui inspire une grande confiance et qui vous conduira paisiblement à la monarchie, à la bonne, entend, à celle de M. le comte de Chambord, et alors vous aurez des alliances et vous serez sauvés.

—Vous oubliez, Excellence, que M. le comte de Chambord ne veut rentrer en France qu'avec le drapeau blanc, et que les Français ne veulent pas renoncer au drapeau tricolore....

—Oh ! ça ne fait rien, reprit en souriant M. de Manteuffel, le prince acceptera le drapeau tricolore; seulement il mettra un plumet blanc à son chapeau.

—Voici un trait de générosité de l'ancien préfet prussien de Strasbourg, que nous croyons devoir citer, au risque de blesser sa modestie.

M. le baron de Luxbourg parcourait récemment, avec l'inspecteur supérieur de l'enseignement, les écoles du département. Il arrive dans un petit village de l'arrondissement de Wissembourg, inspecte l'école, passe les marmots en revue, et, au moment de se retirer, se tourne vers le maître d'école dont l'accueil lui avait sans doute paru plus sympathique que celui de ses autres collègues, et lui dit :

—Eh ! bien, monsieur, vous voyez que la Prusse s'occupe avant tout de l'instruction primaire. Du temps des Français, voyiez-vous souvent M. le préfet ! L'avez-vous jamais vu ?

—Certainement, répondit avec beaucoup de franchise l'instituteur alsacien, et même, la dernière fois que M. le baron Pron est venu visiter mon école, l'année dernière, il m'a laissé dix napoléons, à partager entre mes pauvres élèves, dont beaucoup, comme vous pouvez le voir, n'ont pas même de chaussures.

—Ah ! fit le préfet, d'un air contraint.

L'inspecteur supérieur de l'enseignement prit à part le préfet et lui dit : Votre Excellence ne pense-t-elle pas qu'il faut aussi faire quelque chose pour ces malheureux enfants ?

—Oui, reprit le préfet, mais que faire ! Donner de l'or à ces enfants comme les fonctionnaires français le faisaient, c'est leur inspirer de mauvais sentiments; l'amour des richesses, la soif d'un gain que l'on n'a pas acquis par le travail. C'est immoral.

—Eh bien ! fit l'inspecteur, si on leur donnait des livres d'études ?

—Oui, mais où en trouver ! Les librairies sont loin et il faut que le don soit immédiat.

—Que dirait Votre Excellence d'une collation ?

—Fi ! reprit le préfet, risquer de griser ces enfants, ce serait encore imiter la France.

—Alors, que faire ? dit l'inspecteur à bout de ressources.

—Jeunes élèves, reprit le préfet, en se tournant vers les bambins, la Prusse vous accorde deux jours de congé.

—Vive la France ! s'écria toute la classe d'une seule voix.

☞ Ventilation des plus agréables à l'Académie, pour la première matinée.

—Voici le texte exact du *hatt* impérial par lequel Abd-Ul-Aziz nomme Mahmoud pacha à la dignité et aux fonctions de grand vizir :

"Mon illustre vizir,

"Par suite de la mort d'Aali pacha, je te confie le poste de grand vizir, étant persuadé, à cause de ton mérite éprouvé et de ta capacité, que tu rempliras dignement sous tous les rapports, ces hautes et importantes fonctions.

"Il est inutile de te dire combien tu dois te dévouer, de concert avec tous les autres ministres, à la bonne administration des affaires de l'Etat et au *développement des progrès et améliorations* qui font l'objet de ma constante sollicitude."

Le "RURAL".—Nous publierons demain un pastiche publié dans le *Rural* de Paris par notre jeune compatriote, M. Albert Delpit. C'est le jugement supposé devant un conseil de guerre, en 1878, des ministres du 4 septembre. On y voit MM. Trochu, Favre, Picard et autres répondant devant la justice de la belle équipée qui a abouti au traité de paix honteux et onéreux que l'on connaît.

☞ Les joyaux des Minstrels à l'Académie, aujourd'hui, pour la matinée.

CHRONIQUE LOCALE.

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—A une assemblée de cette société, tenue hier, une allocation de $100 a été votée à l'unanimité pour les ouvriers typographes de Chicago.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT.—Juge Théard.—La Société de l'Opéra a intenté devant cette Cour une action contre Eug. Philastre qui est redevable à la dite société de la somme de 8400 francs en or, le dollar étant évalué à 5 francs 25 centimes, avec les intérêts du jour de la demande.

La société dit que le 20 août 1870, le dit E. Philastre fit un contrat avec Edouard Calabresi, agissant au nom de la société, par lequel il s'obligeait à remplir pour le Théâtre de l'Opéra, de la Nouvelle-Orléans, les devoirs de peintre de scène du dit théâtre, et à faire toutes choses nécessaires conformément aux demandes et ordres du bureau; sur ces conditions fidèlement exécutées le dit Calabresi obligé la dite corporation à payer au dit E. Philastre 1300 francs par mois pour le terme de sept mois, à commencer le 1er avril 1870.

Dans le dit contrat il est stipulé qu'un forfait de tout le montant du salaire pour le terme de l'engagement sera payé par la partie qui le violera.

M. Philastre a violé le contrat.

1o En abandonnant et négligeant ses travaux et en refusant d'obéir aux ordres.

2. En employant longtemps à travailler pour d'autres théâtres et spécialement pour le nouveau théâtre des Variétés.

3. En offrant sa démission de peintre de scène avant l'expiration de son engagement, et dans un moment où ses services faisaient le plus besoin.

La Société de l'Opéra soutient que ces violations de contrat par ledit Philastre, l'ont rendu redevable du montant de son salaire pendant le temps de son engagement, montant qui s'élève à 8,400 francs. M. Armand Pitot est l'avocat du plaignant.

ASSESSEMENT D'ÉTAT POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Ce qui suit est l'assessement d'Etat pour les taxes qui devront être payées en 1872 par le Troisième et le Quatrième District de la ville :

Troisième District—7ème district représentatif, $3,048,070 ; 8me district représentatif, $2,569,715 ; 9me district représentatif, $3,901,805.

Total : $12,519,590.

Quatrième District,—10me district représentatif, $16,839,[illegible].

AFFAIRE BOYD.—La salle est pleine. Le juré de couleur, John Field, avait eu les honneurs de la dernière séance. Hier ces honneurs ont été réservés à John Johnson, autre juré à l'égard du quel l'avocat général s'exprime ainsi :

"Si la Cour veut bien me le permettre, je lui dirai qu'ayant compulsé les registres de la Cour, j'ai découvert qu'un autre membre du juri est incompétent à servir comme tel. Je veux parler de John Johnson qui fut jugé pour meurtre en 1855, qui fut convaincu d'homicide et condamné à 18 ans de pénitencier par cette honorable cour."

M. Johnson est un blanc qui fut accusé par l'avocat-général Isaac E. Moise, pour le meurtre d'un nommé John Spellman, natif d'Irlande, âgé de 38 ans, qui, d'après le procès verbal du coroner John Foster, mourut d'une hémorrhagie, résultant d'une blessure d'arme à feu, blessure faite par John Johnson, aidé par Robert Johnson, son neveu, dans la soirée du 27 janvier 1855, rue des Magasins, en cette ville. Johnson traduit devant la Cour, répondit qu'il n'était pas coupable mais il fut trouvé coupable de meurtre le 2 juin 1855 par le juri dont le chef était B. Léandre Lacoste et condamné à 18 ans de travaux forcés au pénitencier.

L'avocat-général demande, en conséquence, que le juri soit déchargé.

M. Semmes s'y oppose et fait valoir longuement ses objections. Il dit entre autres choses qu'en 1862 il fut pardonné dans une proclamation lancée par le général Butler, et que la question du pardon a été décidée dans cette Cour. S'il en est ainsi, dit M. Semmes, il est inutile d'avoir recours à d'autres arguments.

M. Castellanos.—Je désire informer la Cour que devant elle un individu, Richard Scott, témoin dans une certaine affaire, fut arrêté et accusé d'être un échappé de prison, et que dans ce cas il fut élargi par une décision de cette Cour sur un habeas corpus.

M. Belden lit diverses autorités et dit que Johnson, s'il a jamais prêté le serment d'enregistrement, n'en était pas moins un votant et un juré incompétent. Le statut dit que toute personne convaincue d'un crime punissable par l'emprisonnement au pénitencier, est sans qualité pour servir comme juré.

L'avocat-général offre de prouver par témoins l'identité du juré.

La défense objecte.

La cour décide qu'en principe général, la preuve est admissible.

M. Semmes objecte et dit qu'il prendra une exception.

Le col. A. P. Field identifie les registres et dit qu'il défendit Johnson dans le procès dont il s'agit. Il l'a vu plusieurs fois dans son cabinet et le reconnaîtrait pleinement. Il le montre du doigt.

La Cour décide que le pardon doit être produit, et c'est à la défense à le produire par un extrait des archives de l'Etat.

M. Castellanos lit la décision du juge Abell dans l'affaire de Richard Scott, accusé d'être un échappé de prison, mais qui fut mis en liberté parce qu'il fut prouvé qu'il avait été pleinement pardonné par le général Shepley, gouverneur militaire en 1862.

Le juge dit que sa décision était simplement relative au retour de Scott au pénitencier.

L'avocat-général veut bien donner aux avocats de la défense le temps d'examiner les archives et les registres où le pardon allégué peut être trouvé.

M. Semmes demande qu'on n'en rapporte au juri sur la question du pardon ce qui éviterait une perte de temps.

M. Belden objecte à cela et la Cour aussi.

M. Atocha dit alors que s'ils ne peuvent trouver le pardon, le juri soit déchargé avant l'ajournement de la Cour.—La Cour y consent et s'ajourne à 2 heures de relevé.

Le délai écoulé, l'affaire est reprise et les avocats de la défense sont obligés d'avouer qu'ils n'ont trouvé aucun pardon dans les papiers du secrétaire d'Etat, mais ils proposent de prouver le pardon par un certificat du surintendant du pénitencier, attestant le fait de grâce accordée par le général Shepley.

L'avocat-général dit que ce n'est pas là une preuve, et la cour est du même avis. La cour ajoute, d'ailleurs, qu'un pardon ne pourrait pas rendre au juré l'exercice des droits civils que sa condamnation lui avait fait perdre.

Les avocats de la défense s'élèvent fortement contre cette opinion de la cour et finissent par demander un temps raisonnable pour établir des preuves irrécusables de pardon, dans l'espoir que la clémence, dont on avait usé envers M. Johnson, opérera en sa faveur, comme une restauration des droits civils.

Le juge, réservant son opinion, a remis l'affaire à ce matin.

MYSTÉRIEUX COUP DE PISTOLET.—M. Paisley, ex-membre du conseil des assistants-aldermen, pour le 8me ward, 3me district, et maintenant attaché au département des collections du journal le *Times*, a été hier la victime d'une décharge d'arme à feu dont personne ne peut rendre compte. Il passait rue Carondelet vers midi, heure où il y a toujours beaucoup de monde, surtout entre les rues Canal et Commune; il se trouvait près du Change Coffeehouse quand une détonation s'est fait entendre et M. Paisley est atteint à la jambe d'une balle qui lui inflige une blessure dans les chairs.

Le bruit a couru qu'immédiatement après le coup, on a vu de la fumée sortir de la poche d'un homme qui entrait au café et l'on a supposé naturellement que le pistolet était armé, que le coup était parti accidentellement et que l'individu n'osait pas avouer le fait. Cette supposition parait d'autant plus juste que M. Paisley ne croyait pas avoir d'ennemis, ne peut admettre qu'on ait voulu l'assassiner.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Les compagnies d'Assurance Anglaises.

Toutes paieront leur part des désastres de Chicago.

Proclamation du maire de cette ville.

On la rebâtit et tous les habitants ont déjà des abris.

Warmoth et le parti démocrate en Louisiane.

Accord basé sur un partage des places.

Le président Grant opposé à ce plan.

Les journaux républicains de Paris

Ils blâment tous la nomination de O. Périer.

Traité de douane signé à Berlin.

La Chambre de Commerce de Manchester.

Elle regrette l'abrogation des traités de commerce avec la France.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Londres, 13—Les pertes des compagnies de Liverpool par l'incendie de Chicago s'élèvent à un total de 420,000 livres sterling.

La grève de New Castle continue. Il y a plusieurs blessés dans une émeute qui a eu lieu et que la police a aisément supprimée.

L'impératrice Eugénie retournera bientôt à Chiselhurst.

La santé de la reine Victoria s'améliore.

Madrid, 13 oct.—Le brouille entre les adhérents de Sagasta et de Zorilla est complète. Les républicains sont prêts, dit-on, à faire un mouvement contre le gouvernement.

Paris, 13—Les journaux radicaux sont unanimes dans leur censure de la nomination de Périer au ministère de l'intérieur. Ils accusent Thiers de prétendre conduire un gouvernement républicain sans appeler de républicains à son aide.

Versailles, 13—Dans une réunion de la commission parlementaire, Périer a dit que toutes les difficultés dans la voie de la ratification du traité de douane avec l'Allemagne avaient été écartées.

Berlin, 13—On rapporte que deux traités ont été signés aujourd'hui. F. Quertier repart demain pour Paris.

Londres, 13—La chambre de commerce de Manchester, dans un meeting convoqué pour considérer l'abrogation proposée des traités de commerce français, a adopté une résolution exprimant le profond regret que lui fait éprouver la disposition du gouvernement français à adopter une mesure qui entraverait le commerce entre la France et les autres pays.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 13—Il a transpiré que le Président ne fera ni nominations ni révocations qui pourraient augmenter les chances de Warmoth. On s'attend à ce que Warmoth soit impeaché, ce qui établirait Pinchback dans le parti. Il a transpiré encore que l'organisation démocratique en Louisiane est disposée à soutenir Warmoth moyennant une division convenue des places, les Républicains devant avoir le gouverneur, le secrétaire d'Etat et l'auditeur, les Démocrates devant avoir le lieutenant-gouverneur et l'avocat-général. Le surintendant de l'éducation devant être acceptable aux deux partis. Les petites places dans tout l'Etat devront être données aux meilleurs hommes, sans distinction de parti.

La plus grosse réclamation est celle de la succession de Barry Hayes, de la Nlle-Orléans, pour les services du steamer Star Light comme transport du gouvernement pendant la guerre. Cette réclamation s'élève à $230,000.

Washington, 13—Les retours de l'élection de l'Iowa et les détails des incendies dans le Wisconsin et le Michigan sont retardés en partie par l'interruption des communications télégraphiques à Chicago, mais ils sont retardés surtout par les destructions des conflagrations qui balayent les champs et les forets du nord-ouest.

On tâchera d'obtenir des communications par des lignes de circuit.

Washington, 13—Il est probable que samedi le baromètre baissera très généralement dans tous les Etats atlantiques avec des vents d'Est et l'assombrissement croissant du ciel et une pluie possible sur les côtes de l'Atlantique et du Golfe. Un temps nuageux avec une légère pluie s'étendra probablement au lac Michigan, ce soir, et des vents frais du Sud prévaudront sur les bas lacs demain.

NOUVELLES DIVERSES.

Hartford, 13—David Kently a été pendu aujourd'hui. Il avait tenté de se suicider ce matin en se piquant le cœur avec une aiguille.

Chicago, 13—Huit élévateurs ont été sauvés. La perte en grains s'élèvera à 2 millions de boisseaux.

Hartford, 13—La circulaire des compagnies d'assurance du Connecticut dit : les pertes de Chicago sont trop fortes et l'on sera obligé de suspendre les affaires jusqu'à ce qu'une réorganisation ait lieu.

Chicago, 13—Les compagnies de Liverpool, de Londres et du Globe ont ordonné le paiement immédiat de leurs pertes qui s'élèvent à $6,000,000.

La compagnie du Commerce, à Albany, avec une perte de $450,000 a été mise dans les mains d'un receveur.

Il est prouvé maintenant qu'il a péri plus de gens qu'on ne l'avait supposé tout d'abord.

Chicago, 13—Le bruit court, et quelques personnes y croient, que le banquier Ulman a été assassiné.

Des dissentiments existent entre le maire et le conseil communal au sujet de l'administration des affaires.

Rome, 13—Il y avait un monde fou aux Fair Grounds aujourd'hui. L'exposition était magnifique.

Charleston, 13—Deux personnes sont mortes de la fièvre jaune pendant les dernières 24 heures.

St-Louis, 13—Une dépêche de Springfield au Démocrate dit : La législature de l'Illinois s'est réunie aujourd'hui. Les membres vont à Chicago ce soir pour examiner par eux-mêmes les ruines et reprendre leur session lundi. Il n'y a pas encore de plan définitif pour aider la ville.

Chicago, 13—La proclamation suivante vient d'être communiquée à la presse associée :

"Le maire de Chicago est heureux de pouvoir annoncer que la ville reste tranquille et paisible. Il n'y a ni émeutiers ni incendiaires; l'ordre règne; les personnes et les biens jouissent de la même sécurité qu'avant l'incendie de la ville.

Le gouvernement dans tous ses départements est maintenant en pleine et complète opération. Tous nos habitants ont un abri quelconque. Des vivres en abondance suffisante ont été envoyés de toutes côtés, mais un long hiver est devant nous et nous avons besoin de tout ce que l'humanité sympathisante peut donner. Des expressions de sympathie parvenues de toute part [illegible]

Elles ont rendu la vie et le courage à nos concitoyens; [illegible] et l'énergie commerciale [illegible]

Au nom de nos concitoyens, j'offre des remerciements sincères à tous ceux qui [illegible]

Signé : A. B. MASON, Maire.

New-York, 13—On dit qu'une dame a [illegible]

Chicago, 13—Une organisation a été effectuée pour la distribution des secours. [illegible]

Chicago, 13—Trois travailleurs ont été tués aujourd'hui par la chute d'un mur.

Milwaukee, 13 oct.—Une bande de coquins chassés de Chicago, mais auxquels on avait donné passage, ont essayé de faire dérailler les trains.

MARCHES EUROPEENS.

Liverpool, 13 au soir—Coton ferme. Vendu 15,000 balles. Uplands 9 7/8; Orléans 10.

Londres, 13 au soir—Consolidés 93 1/4. Bonds 87 1/4.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 13 au soir—Coton faible. Vendu 2854 balles. Mid. 20 1/2. Orléans 20 1/2.

New York, 13—Argent, un peu plus facile à 7. Sterling 7 3/8 à 8. Or 114 3/8 à 1/2. Gouvernements excités à une hausse. 5-20, de '62, 114 1/2. Louisiane 66 et 68. Levée 78 et 80.

Memphis, 13—Coton plat. Mid. 18 3/4.

Galveston, 13—Coton ferme. Bon ordinaire 16 1/2. Stock 23,914.

Savannah, 13—Coton ferme. Low Mid. 18 5/8 à 18 1/4. Stock 18,534.

Mobile, 13—Coton ferme. Mid. 19 1/2. Stock 12,[illegible].

Charleston, 13—Coton, bien tenu. Mid, 18 1/2 à 19. Stock 13,817.

Louisville, 13—Toile d'emballage calme et bien tenue à 16. Coton bonne demande et en hausse. Mid. 19 1/2. Farine, extra de famille 6 50. Porc, ferme et calme à 12 50. Bacon 7 3/4. Jambons fermes. Lard 10 1/2. Graisse 10 à 11. Whiskey ferme, 91. Tabac calme et ferme.

St-Louis, 13—Coton ferme. Mid, 19. Farine calme et sans changement. Superfine 5 25. Extra 6 60. Whiskey 92. Porc, ferme à 13. Graisse calme à 9 1/4.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 13—Descendant, le Robt. E. Lee, le H. C. Yeager.

Cairo, 13—Partis pour la Nlle-Orléans les steamers Andy Johnson, Mary Alice, Susie Silver, Glasgow; temps nuageux. Thermomètre 66.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 13, 6 h. p. m.—Arrivée, la goëlette Race Horse, en 8 jours de Ruatan, avec des fruits.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Augusta, Me., 13—Il y a eu ici quinze heures de pluie consécutive.

Plusieurs trains réguliers ont été arrêtés par les eaux. La chute d'eau en 15 heures a été de près de 4 pouces et demi.

Cincinnati, 13—Un compte plus récent de bulletins donne aux démocrates, dans le comté Hamilton, un autre sénateur et représentant, ce qui réduit à six la majorité républicaine en Chambres réunies.

Philadelphie, 13—Après avoir eu un bras cassé par deux coquins, un caissier a tué l'un et blessé l'autre fatalement avec un revolver.

Québec, 13—Les troupes ont reçu ordre d'offrir toutes les tentes et couvertures dont elles peuvent disposer aux incendiés de Chicago.

New-York, 13—La banque de Stuyvesant a suspendu. La cause en est attribuée à l'incendie de Chicago.

Londres, 13—D'abondantes contributions pour secourir les habitants de Chicago dans leur détresse, sont faites partout dans l'Empire britannique et sur le continent. Le lord-maire de Londres a reçu hier des dons particuliers des contributions s'élevant à 70,000 livres sterling.

Les Barings et Morgans, Rostchild, Brown, Shipley & Co, le grand chemin de fer occidental et le chemin de fer du Grand Tronc ont souscrit chacun pour mille livres sterling.

Chicago, 13—Une dépêche de Green Bay, Wisconsin, dit qu'un steamer qui vient d'arriver apporte la nouvelle que 225 personnes ont péri à Pishtego la nuit dernière et il y en a autant qu'on ne retrouve pas. 75 personnes ont péri dans les flammes à Little Sturgeon Bay. Les souffrances dans tout le Nord sont terribles.

D'autres avis de Green Bay, Wisconsin, rapportent que 100 personnes ont été brûlées dans une grange où elles avaient cherché refuge. Les cadavres de gens sont poussées par le feu dans les rivières où elles se noient.

Chicago, 13—Un incendie à Manestee, Michigan, a détruit 200 bâtisses, six moulins et beaucoup de navires en dock. Perte $1,500,000.

Montgomery, 13—Il y'a eu une forte gelée, ici hier matin, la première gelée de la saison.

Faits divers.

—On lit dans la *France* :

Le général Frossard est installé depuis hier dans ses nouvelles fonctions de directeur général du génie et des fortifications.

Voilà une nomination qui détruit bien des légendes sur Forbach. Quand l'histoire cessera-t-elle d'être une série de cancans contradictoires ?

—Les journaux nous apportent la nouvelle que le célèbre personnage que nous avons connu à Paris, il y a quelques années, sous le nom de Khalil Bey, vient d'être créé pacha par le sultan, et s'appellera désormais Khalil-Schérif-Pacha.

Pendant quelques années, Khalil Bey fut aux yeux des Parisiens un personnage mi-réel et légendaire. Cet oriental, d'ailleurs spirituel comme un Français, parlant cinq ou six langues, élevé à Londres, nous arrivait avec des millions. Dix millions ! Et ce fut cependant qu'un déjeuner de soleil. Cela dura trois ans. Khalil Bey fut le roi de la mode; il eut des tableaux merveilleux, et on lui faisait la cour. [illegible] Sainte-Beuve lui-même ne dédaignait point d'y venir. Mais, c'est surtout par le jeu que Khalil brilla. Il tint contre le prince Narishkine des enjeux formidables. Il y eut des parties dont on parle encore dans les cercles. C'est dans l'une d'elles que Khalil succomba. Une nuit lui enleva ses deux derniers millions, et le décida à regagner l'Orient et à reprendre la carrière diplomatique qu'il avait abandonnée pour ses folles splendeurs. Il y a réussi, puisqu'il vient d'être fait pacha.

—Une réminiscence ingénieuse du *Journal de Lyon* :

Qui vous a appelés sur cette terre étrangère pour y ravager les contrées florissantes, pour nous chasser de nos foyers et jeter le bandeau de la discorde dans le paisible sanctuaire de nos villes ? Dans la vaine présomption de vos cœurs, vous aviez déjà médité de précipiter les libres enfants de France dans la honte et l'esclavage ! Insensés ! Le blason de la France est suspendu au trône de l'éternel, et vous arracheriez plutôt une étoile à la voûte du firmament que ce village à ce royaume qui ne doit jamais être divisé.

De qui sont ces paroles ? de Schiller, le grand poète allemand, qui les met dans la bouche de Jeanne d'Arc, dans la tragédie dont elle est l'héroïne.

—Vous vous souvenez de la caricature de Bertall, dans le *Grelot*, qui représente Guillaume, empereur de toutes les Allemagnes, couvert de pendules, de bottes et de pantalons en face de François-Joseph, habillé plus que simplement, et disant à son cousin d'Autriche : "Mon beau cousin, je vous ai pris vos bottes en 1866, votre veste en 1866, ayez donc l'obligeance de me prêter vos culottes !"

Eh bien, cette plaisanterie est tout simplement sérieuse : l'entrevue de Salzbourg n'est ni plus ni moins qu'une mise en demeure pour l'Autriche de s'exécuter.

Ecoutez ce que dit la *National Zeitung*, organe de M. de Bismarck :

"*Il ne faut pas que l'Autriche reste indifférente à notre égard. Elle ne doit pas avoir la faculté. Il faut qu'elle soit avec nous tout-à-fait, sans conditions.* Si elle ne se soumet pas nous appuierons contre elle le mouvement germanique des provinces allemandes de l'empire, de François-Joseph. Nous y sommes résolus, et nous sommes prêts à agir."

Parlez-moi des *ententes cordiales* !

—Le dernier recensement fait au Japon donne à ce pays une population de 34 millions 785 mille habitants, absorbés en grande partie (21,935,531) à l'agriculture et au commerce, la noblesse (1 million 872,959) étant composée des militaires et des littérateurs.

Il y a au Japon 244,869 prêtres bouddhistes et 102,140 prêtres de Sinto, plus 6,714 nonnes. Les revenus de l'Etat s'élèvent à 1 un milliard 537 millions [illegible] francs, sur lesquels le gouvernement reçoit 400 millions [illegible].

—Un nouveau club est en train de se mettre dans ses meubles à Paris. [illegible] Ce club s'appellera le club des Opinables. [illegible] quartier de l'Arc-de-Triomphe [illegible]

De plus, un domestique expert en son art est attaché à chaque fumeur pour aider l'opiophile dans tous les détails de sa béatitude.

Chaque membre, dit le *Constitutionnel*, doit consigner sur un registre les rêves qu'il aura eus sous l'influence de l'opium. [illegible]

"Qu'est-ce que le génie ? Du phlébotome. Il y a du génie dans cette opiacée.Crayez-le, amateurs des pots verts.

MANE-TECEL-PHARES.—Un journal viennois plus dévoué au pape qu'à l'Autriche, que ce fut, fait les réflexions suivantes sur l'avenir :

Salzbourg sera encore sur la porte d'entrée, comme en mille huit cent soixante-sept, ces trois nombres mémorables : 1805, 1867 et 1871. Toute l'Autriche a été réduite par l'empereur de 1805, dont on cherche à effacer les souvenirs sanglants par des réjouissances d'amitié.

L'année 1867 fut l'apologie de la puissance napoléonienne. Les villes virent un mensonge, la fuite amoureuse de l'orgueil qui avait pu offrir une alliance française, et voilà que, maintenant, en 1871, des frères, jusqu'à l'ennemi ou ennemi l'un contre l'autre, se réunissent sur les frontières de l'Autriche, pour conclure de nouvelles amitiés, des alliances nouvelles. Seront-elles plus durables que les pactes précédemment arrêtés dans les murs de cette ville ?

Salzbourg, menacée en 05, menacée en 67; menacée en 71, aura [illegible] 1871 [illegible].

ENTREPOT DE TAPIS.

17.........CHARTRES No.........17

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, reçoivent en ce moment et offrent au public un assortiment complet de TAPIS veloutés de BRUXELLES, tapis de trois plis, anglais, Tapis de Moquette, Tapis de Velours.

AUSSI—Toiles cirées anglaises et américaines. Articles de tout genre pour rideaux. DROGUETS ; COTELINES de soie et laine. TERRYS. Reps rayés, à damas et unis. Damas de laine. Damas, de toutes couleurs. Aussi—STORES et Corniches : articles de tapisserie de tous genres; Nattes de Chine, de Canton, blanches et à carreaux de couleurs; Une variété, l'une d'arriver. [illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance de Vie en Louisiane—No 120 de la rue Carondelet.—Nile-Orléans, 12 octobre 1871.—Les membres de cette société sont informés du décès de H. J. GILDERMEISTER, mort à la Nlle-Orléans le 7 juillet 1871; du décès de GARDNER BANKS mort à Waltham, Mass., le 9 juillet 1871; du décès de SAMUEL WOLF, mort à la Nlle-Orléans le 15 juillet 1871; du décès de D. W. WESTENDORFF, noyé près Lecinsburg, Lou., le 29 juillet 1871. Ils sont avertis de venir payer, sans délai, $4 25 par chacune de ces assurances, aux bureaux de la société, No 120 de la rue Carondelet, d'ici au 14 novembre 1871, à 4 heures et demie de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

Société Suisse de [illegible]—Les membres de [illegible] sont priés de s'assembler au [illegible] DIMANCHE, le 15 [illegible] pour assister à l'enterrement de notre [illegible] au Cimetière Girod [illegible]

Pour cette occasion, [illegible]

Par ordre du Comité de la Société de Secours Mutuels.

Nouvelle-Orléans, [illegible]

J. AUG. HOGMAN, Sec.

Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas—Nlle-Orléans, 12 octobre 1871—Avis spécial de Fret. A dater du 16 octobre 1871, les taux entre la Nlle-Orléans et toutes les stations sur la division de Mobile et entre la Mobile et les stations comprises sur la division de [illegible] taux fixés par [illegible]

Pour le fret et les taux pour Donaldsonville et stations, s'adresser au bureau du fret, au pied de la rue Girod.

WM. J. PHELPS, Agent général pour le fret.

Bureaux du Shérif Civil.

Nlle-Orléans, 12 octobre 1871.

DES ordres péremptoires de l'avocat de la ville ont été reçus, à ces bureaux, relativement à la perception des taxes de la ville de la Nouvelle-Orléans pour 1869.

Les contribuables délinquants sont prévenus qu'à moins que leurs taxes soient payées le 1er novembre 1871, le shérif, conformément aux ordres reçus, saisira les propriétés [illegible] de ces taxes.

C. S. SAUVINET, Shérif Civil.

Demande de Modiste.

ON a besoin immédiatement, au No [illegible] rue du Canal, d'une MODISTE. [illegible] parlant l'anglais et le français. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les qualités exigées.

Demande.

LE soussigné a besoin immédiatement de DEUX DEMOISELLES sachant travailler les chapeaux, d'un jeune GARÇON de 13 à 14 ans pour le comptoir, et un nègre domestique utile, d'une CUISINIÈRE et DOMESTIQUE de maison, à qui il sera payé un salaire raisonnable. S'adresser à J. LEBE, coiffeur, No 31, rue des Remparts, entre Commune et Gravier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

Total des primes reçues pendant l'année expirée le 30 septembre 1871......$514,[illegible]

Savoir		
Primes d'incendie	$83,873 24	
Primes sur mer	29,[illegible] 20	
Primes de rivières	37,[illegible] 61	
	114,[illegible] 47	
En outre		
Primes remboursées	$1,467 00	
Primes non expirées	14,772 00	
	16,[illegible]	
Primes payées dans l'année :		
Sur risques d'incendie	$2,512 74	
Sur risques de mer	10,[illegible] 36	
Sur risques de rivières	5,[illegible] 00	
	$1,373 70	
Réassurances	7,[illegible] 63	
Retenues (rebate)	3,[illegible] 15	
Taxes	4,[illegible] 61	
Loyers	3,[illegible] 00	
Dépenses moins l'intérêt et profits et pertes	14,[illegible]	
Bénéfice net de l'année		$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Effets à recevoir	$17,[illegible] 00	
Comptes en voie de recouvrement	7,[illegible]	
Prêts sur gages	30,[illegible]	
Prêts sur hypothèques	38,[illegible]	
Compte du théâtre de l'Opéra	4,[illegible] 00	
Actions de la Compagnie du Valette Dry Dock	2,[illegible] 00	
Actions de la Banq. d'Amérique	20,[illegible] 00	
Actions de la Compagnie d'Assurance du Peuple	1,[illegible] 00	
Actions de la Banq. Crescent City	4,[illegible] 00	
Actions du Harbor Protection Company	[illegible] 00	
Dû par la Compagnie d'Assurance Delta	2,[illegible] 00	
En caisse	27,[illegible]	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. GABUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant nous, ce 11 octobre 1871.

PAUL E. THEARD, Juge de la Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans.

Aujourd'hui, à une réunion du Conseil des Directeurs, il a été Résolu, Qu'à dater d'aujourd'hui, cette Compagnie payera dix pour cent d'intérêt sur tout le scrip non encore payé.

L. W. BAQUIE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 11 octobre 1871.

Avis. Avis.

Aux Membres de la Nouvelle-Orléans et aux Dames.

NOUS avons ouvert un magasin de Fourrage, au No [illegible] de la rue [illegible], entre les rues Lafayette et Girod. Nous sollicitons votre patronage.

JEHLEN & MAURIN.

Avis aux Consignataires.

☞ Le steamer allemand KOELN, arrivé de Brême, [illegible] commencera son déchargement [illegible] VENDREDI, 13 octobre. Les consignataires sont priés de venir payer leur fret [illegible]

ED. F. SCHOLTZ & CO. [illegible]

Institut Carnatz.

[illegible] Mme V. Carnatz. No [illegible] rue [illegible]

MME CARNATZ a l'honneur d'informer les parents que le [illegible]

Aux Facteurs et aux Planteurs.

LES MOULINS A EGRAINER LE COTON, DE KLOPPENBURG, [illegible]

AVANT fait des réparations [illegible]

Tête de Mouton, Pâté Gras. [illegible]

Assemblée des Patrons Tonneliers.

UNE Assemblée des Patrons Tonneliers, en lieu hier, mercredi, et s'est ajournée à samedi, 14, à 7 heures et demie du soir, au coin des rues Tchoupitoulas et Poydras. Tous les patrons tonneliers de la Nlle-Orléans sont priés de se rendre à l'assemblée.

Par ordre du secrétaire pro tem. C. A. ANDERSON.

Aux Chasseurs.

PENDANT les convois (aller et retour) du dimanche du Chemin de fer de Chattanooga [illegible] S'adresser à CARSON MUDGE, au No [illegible]

W. B. MILLER, Maître des Expéditions.

Au Gagne Petit,
Angle des rues St-Pierre et Royale.

P. ISRAEL

VIENT d'ouvrir, à l'adresse ci-dessus, un magasin où l'on trouvera constamment un immense assortiment de Marchandises sèches et de toilette, telles que :

POPELINES unies et rayées, MÉRINOS français, TARTANS français et américains, ROBES nouveautés de Paris, MOUSSELINES DE LAINE, unies et brochées, MÉRINOS NOIR et MOUSSELINES de laine noire, BOMBAZINE, CHALES CACHEMIRES français.

Un lot de SOIERIES NOIRES (très Grande) à très bas prix.

CASIMIRS, JEANS, SATINETTES, FLANELLES blanches et rouges, [illegible]

Un assortiment complet d'Articles de Ménage.

MOUCHOIRS ourlés et unis. Articles de blanc de tous genres. JUPONS à $1 et $1 25.

Un assortiment complet de BONNETERIE.

Une grande variété de grosses Marchandises, telles que INDIENNE, COTON blanc et écru, COUTILS, COTON à Draps, COUVERTURES de Laine, COUVRE-PIEDS, &c., &c., &c.

Un lot de VALENCIENNES, à 10, 12, 15 et 20 cts. Aussi GUIPURE NOIRE.

Ayant acheté tout récemment un grand stock de Marchandises aux encans à des conditions très avantageuses, je les offre à un faible bénéfice au dessous du prix coûtant.

☞ N. B.—Venez examiner au magasin du "Gagne Petit" avant d'acheter ailleurs, et vous serez satisfaits.

DEPOT DE VIN
De la Rue du Canal

NOTRE stock est à peu près complet, et nous offrons à nos amis et au public un assortiment [illegible] de

VINS ET LIQUEURS

étrangers et de divers articles DÉLICATS [illegible] CHAMPAGNES de toutes les marques populaires. VINS de Bordeaux de A. de Luze & Fils, de Bordeaux, et de Cruse & Fils frères, VINS blancs, de A. de Luze & Fils.

Nous mettons aussi en bouteilles des VINS de Bordeaux et des VINS BLANCS pour l'usage des familles, d'excellentes qualités et à des prix modérés.

VINS DE BOURGOGNE de Bouchard Père et Fils. VINS DE XERES. PORTO rouge et blanc. Vieilles EAUX-DE-VIE de Cognac, de Mme Castillon aîné. Cie des Propriétaires de Vignobles, Otard, Dupuy & Cie., et autres. Vieux WHISKEYS de choix de Bourbon et de seigle, directement des distilleries. RHUM de la Jamaïque et de Ste Croix. WHISKEYS d'Irlande et d'Ecosse. GIN pur de Hollande. GIN de Old Tom. SCHEIDAM SCHNAPPS

Nous sommes aussi Agents pour les VINS ET EAUX-DE-VIE DE CALIFORNIE.

AMERS de Boker, Pyramees et autres. ALE d'Ecosse et PORTER de Londres. ALE de Ginger, de Belfast. BIERE LAGER, de Brême. LIQUEURS de toutes espèces. —Aussi— Vieux CAFÉ de Java du gouvernement. Vieux CAFÉ de Moka. CAFÉ moulu de Cordova. Beau THES, vert et noir. CONSERVES au vinaigre et SAUCES anglaises. FRUITS à l'Eau-de-Vie français. SARDINES. PATES. FROMAGES anglais et hollandais. CONSERVES de Truffes, &c., &c., &c.

On apportera une attention spéciale à remplir les commandes pour l'Armée, la Marine et les Provisions de Chambre.

Nous vendons en quantités grandes et petites, et notre intention est de ne tenir que ce qu'il y a de MIEUX et à des PRIX RAISONNABLES.

Toutes les marchandises livrées sans frais.

W. H. OWEN, Agent pour Vins Fins et Liqueurs. Au coin des rues Canal et Carondelet, dans le Club Chalmette.

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Shouse.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. T. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No 16, rue Union.

Fromage de Hollande nouveau, &c.

EN débarquement du steamer "Koeln" de Brême, et du navire "Taurus," de Bordeaux: [illegible] Fromage de Hollande nouveau, de [illegible] 10 barriques Vin Rouge, St. Mesmin, P. Thermo & Cie. A vendre par ANT. LANATA, Nos 9 et 11, rue Jefferson, entre Chartres et Vieille-Levée.

Demande de Gardienne.

ON demande une femme de confiance pour soigner une jeune fille invalide sur une habitation à proximité de la ville. S'adresser au No 74 rue Dauphine.

Demande.

ON demande un ouvrier Ecuyeriste, DE PREMIER ORDRE. Inutile de se présenter si l'on n'a pas l'habileté nécessaire. S'adresser [illegible] FAMILLE.

Avis.

Si le capitaine, ni les consignataires par la barque française "TAURUS," ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de dite barque.

Les consignataires par la barque française "TAURUS," capitaine Louvent, venant de Bordeaux, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la levée, au premier District, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls.

Aucune réclamation ne sera valable, si elle n'est faite sur la levée.

C. CAVAROC & SON. No 4 Exchange Place.

Une nouvelle Méthode Musicale.

MONSIEUR ALEX. DE WOLOWSKI, le pianiste et vocaliste très-connu, a l'honneur d'informer ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il rouvrira ses COURS DE PIANO et de CHANT d'après une nouvelle méthode simplifiée. [illegible]

BITTERS PEYCHAUD

American Aromatic Bitters, la caisse....$[illegible]; do do la bouteille....[illegible]; "Tafia Aromatic," en fûts des familles, la caisse....[illegible]; do do la bouteille....[illegible].

A vendre par les droguistes, pharmaciens, confiseurs, épiciers et chez les propriétaires.

E. MONTEUR & Co, Coin Chartres et Bienville.

LIQUIDATION.

VENTE [illegible] à bas prix, pour cause de décès—Mme Vve MADMARA, [illegible]

MOULIN A SCIERIE A VENDRE.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de [illegible] situé sur la Levée, dans le Troisième District de cette ville, entre la rue Poeyfarre et le Couvent [illegible]

EN débarquement du navire TAURUS, de Bordeaux: [illegible] VIN ROUGE [illegible] A. ROCHEREAU & Co.

En débarquement du navire Taurus, de Bordeaux.

[illegible] CLERMONT & Co. [illegible]

AUX CENT MILLE PALETOTS

Grande Vente de

Marchandises

Sauvées des derniers désastres Maritimes.

MICHEL LION,

197 & 199, Vieille-Levée, en face du marché à la viande,

PRÉVIENT le public que, ayant été à même de traiter avec plusieurs compagnies d'assurance, elles lui ont cédé, à des conditions très avantageuses, un fort lot de marchandises faisant partie de la cargaison des steamers échoués récemment. Il a acheté, pour la somme de $10,000 un assortiment des marchandises qui peuvent être évaluées au double, et qu'il offrira à un petit bénéfice, afin de les écouler promptement et de faire profiter sa nombreuse clientèle de cette bonne affaire. La vente commencera à partir du 1er octobre. Les marchandises dont il s'agit consistent en habillements confectionnés pour hommes et jeunes gens, qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de la façon et qui sont tous coupés à la dernière mode.

Un fort lot de PARDESSUS pour hastage.

Aussi—Un assortiment complet pour jeunes garçons, enfants, sans exagération, à 60 p% au-dessous du prix qu'il faudrait les payer partout ailleurs. Grand assortiment de chapeaux d'hiver depuis 50 cents, chapeaux mous à tous prix en conséquence.

Linge de corps, chemises depuis 40 cents et au-dessus, valant le double; [illegible]

Pour compléter une grande quantité de CHEMISES du Havre, imperméables, d'une qualité supérieure.

Quoique ces marchandises aient été achetées comme endommagées, elles ont été minutieusement examinées, et tout ce qui est mis en vente sur les comptoirs est en excellent état et pleinement garanti sous ce rapport. Le public n'en croira qu'en venant visiter les marchandises en question. Le personnel du magasin est prêt à donner aux personnes qui voudront profiter de l'occasion de s'habiller à neuf et de se fournir de linge pour la moitié de la somme qu'il faudrait payer dans tout autre magasin.

Les marchands de la ville et de la campagne sont spécialement invités à venir vérifier ce qu'il ont annoncé plus haut : ils n'ont trouvé leur profit. MICHEL LION.

Nouvelle Machine à coudre PERFECTIONNEE, —DE— SINGER,

A L'USAGE DES FAMILLES.

Plus de $650,000 employées journellement.

La plus parfaite machine à l'usage des familles.

BUREAUX, Nos 7 et 9 de la rue du CAMP. WM. E. COOPER & CO., Agence générale.

BOIS DE CONSTRUCTION
Par le Canal du Lac Borgne.

POUR le commerce local et celui de la Côte—une grande quantité de toute espèce de BOIS DE PIN, qu'on trouvera constamment à l'extrémité du Canal du Lac Borgne (sur le Bayou) à dix milles au-dessous de la Nlle-Orléans.

Le chantier étant directement sur la Levée, les bateaux et les barges peuvent aisément y prendre leurs chargements.

Les ordres sont remplis sans retard. S'adresser au chantier ou à

JAMES O. NOYES, Président de la Compagnie du Canal, No 126 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans.

Nouveau Magasin!
MARCHANDISES NOUVELLES!!
PRIX NOUVEAUX!!!

JOHN GEORGE WAGNER,

Successeur de la "Boîte Rouge," au coin des rues Ursulines et Dauphine.

OFFRE, en ce moment, à très bas prix, des habits, des souliers et des brodequins de messieurs, dames et enfants, des plus élégants et plus confortables.

Il était établi, dernièrement, dans le grand magasin de l'angle des rues Ursulines et Dauphine, où il a fait l'ouverture d'un grand choix d'articles qui sortent des manufactures, il est prêt à vendre, à un bon marché qui étonnera tout le monde, les marchandises dont chacun a besoin.

Il suffit de voir pour en être convaincu.

"VENTES RAPIDES ET LÉGERS BÉNÉFICES"—telle est sa devise. On économise 50 pour cent chez lui.

Qu'on se souvienne que PIASTRE ÉCONOMISÉE EST AUTANT DE GAGNÉ, qu'on se rappelle le magasin !

J. G. WAGNER, Enseigne de la "Boîte Rouge," à l'angle des rues Ursulines et Dauphine.

LEON GODCHAUX,

81 et 83......Rue du Canal......81 et 83

—ET—

213, 215 et 217, Rue Vieille-Levée,

Linge Fait, CHAPEAUX ET LINGERIE, En Gros et en Détail.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous avons exposé sur nos comptoirs LE PLUS FORT STOCK DE LINGE D'AUTOMNE ET D'HIVER, DE CHAPEAUX ET LINGERIE D'HOMMES, DE JEUNES GENS ET DE JEUNES GARÇONS, QUI SOIT JAMAIS SORTI DE NOTRE MANUFACTURE. Une visite à l'établissement ne saurait manquer d'être une source de plaisir.

Le GRAND SUCCÈS de notre département d'articles de clientèle nous a engagé à importer UN DES PLUS GRANDS STOCKS DE DRAPS, CASIMIRS, ETOFFES à GILETS, DE TOUTE ESPECE, COULEURS ET GENRES, qui aient jamais été APPORTÉS AU MARCHÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Ce département est confié à l'un des plus habiles coupeurs de la ville qui ne négligera rien pour satisfaire ceux de nos amis qui nous honoreront de leur patronage.

Nous sincèrement aussi à recevoir la visite de TOUS LES MARCHANDS TAILLEURS de la ville, nous les invitons spécialement à venir examiner notre STOCK ILLIMITÉ D'ETOFFES EN PIECES que nous vendons en ce moment à une légère hausse sur les prix du Nord. Nous avons ajouté beaucoup de nouveaux genres à cette branche de notre commerce dans l'espoir d'obtenir UNE GRANDE PARTIE DU PATRONAGE DES TAILLEURS DE LA NLLE-ORLEANS.

LEON GODCHAUX.

Changement de Domicile.

LE Dr. H. RANCE a transféré son domicile à la rue Tremé No [illegible], entre Esplanade et [illegible].

Demande de Tapissiers.

ON demande des tapissiers de première classe. S'adresser à l'encoignure des rues Prytania et Terpsichore.

GRANDE OUVERTURE
DE
SOIERIES
AU MAGASIN DE
F. G. & C. W. BARRIERE,
133....Rue du Canal....133

NOUS venons de recevoir un autre assortiment de SOIERIES NOIRES, Soieries en couleur et Satins, que nous continuerons à offrir à très bon marché—y compris les célèbres Soieries de Bonnet et Guinet, de Lyon.

F. G. & C. W. BARRIERE.

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

60......PASSAGE DE LA BOURSE......60
Entre Bienville et Douane.

SE charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non, de la réduction de l'assessment, dans les cas où les estimations ont exagéré la valeur des propriétés imposables, de la rectification des noms sur les listes, etc. S'étant exclusivement livré, depuis plusieurs années, à ce genre d'occupation, il croit pouvoir être fort utile aux contribuables qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Canaux de Champ de Riz.

AVIS est donné à tous ceux qui cultivent le riz de refaire ou mettre en parfait état leurs canaux de Champ de Riz [illegible]

E. P. WILKINSON, Président de la Comp. de Levées de la Lac.

EN débarquement des barques Auguste et Gustave, Guillotine et Belle Fille [illegible] AUG. COUTURIE, [illegible] rue Vieille Levée.

250 BARRIQUES Vin Rouge, récolte 1870; [illegible] Armagnac, [illegible] E. BORDELOUS & Co.

Changement de domicile.

M. [illegible] LE GOUX, Pension Bourgeoise, [illegible]

Transfert de Cabinet.

LE Dr. OGILARD a transféré son cabinet à sa résidence, encoignure Orléans et Dauphine. Consultations, de midi à deux heures.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

131 et 133, rue Vieille-Levée, 132 et 134, [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE,

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT

Du Candi en cruc et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de Candis nougatés, Candis jilar, Candi sucré (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Pastilles Kisses américaines, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Dragées, Bonbons fins.

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples, GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Pastilles de pâte de gomme, Pastilles or et argent, Toute espèce de fruits, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sucre de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

NORMAN & REISS — Nos 131 & 133 rue de la Vieille-Levée.

RUE VIEILLE LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS,
Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison TRAMONTANA & CO, comme successeurs de R. Tramontana, et continueront les affaires de commission de fruits en gros au No 1 de la rue Front, entre les rues Commune et Gravier.

R. TRAMONTANA, F. PACE Jr.

Nlle-Orléans, 1er octobre 1871.

Nous tachons de plaire.

RECONNAISSANT du patronage de nos nombreux clients, nous leur annonçons que nous avons reçu un grand assortiment de nos Nouveautés d'automne, et d'hiver, des marchés de New-York.

Nous avons Parures en écaille, Bracelets écaille et jais, Bijouterie dorée, Rubans à chevaux, Rubans de chapeaux, en soie, Satin et velours, toutes couleurs, [illegible]

Les derniers genres de chapeaux en tartans, promenade, St Léon, matelot, St-Elmo, [illegible]

EN PLUMES ET FLEURS.

Nous avons un assortiment complet que nous offrons aux plus bas prix.

MALAKOFFS ET CORSETS à des prix très réduits.

ARTICLES EN VÉRITABLES CHEVEUX ET IMITATION. Nous en faisons une spécialité et les offrons à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville. [illegible]

LOUIS GEO. ASBURY, au No 6 de la rue Royale, à deux Iles du Canal.

ROB'T E. LEE'S

CHEAP HAT STORE.

Corner Royal and St. Louis.

Hats at half price.

COTTON BOLL,

132......RUE DE LA COMMUNE......132

LES amateurs y trouveront les meilleurs VINS, les LIQUEURS les plus fines.

—Et—

De Lager Beer Frais constamment sur de la glace.

HUGO REDWITZ, Propriétaire.

Le Nouveau Remède pour le Cancer

LES cancers, les anciens ulcères, les affections de la matrice et des autres, ainsi que toutes les maladies des intestins, telles que la diarrhée, la dyssenterie, etc., cèdent en peu de jours au traitement des docteurs A. M. Barrett et Ed A. Murphy qui, seuls aujourd'hui, dirigent le Dispensaire Homœopathique de la Nlle-Orléans, au No 4 de la rue des Remparts, entre les rues Canal et Commune.

A. TIGNIERE,

130......Rue de Chartres......130

Reçu par les derniers arrivages d'Europe, MILLE FUSILS convenables pour amateurs et marchands, ainsi qu'un assortiment considérable et varié de FOURNITURES DE CHASSE, qui seront vendus aux prix les plus bas du marché.

Toutes les armes sortant du magasin de M. TIGNIERE sont garanties, et réparées avec le plus grand soin.

F. A. LE BLANC. T. A. BECK.

LE BLANC & BECK,

TONNELIERS—Aux Nos 23 et 24 de la rue Front, entre les rues Douane et Bienville, débarcadère du Sucre, Nouvelle-Orléans.

Ils ont continuellement en magasin des boucauts à sucre, barils à mélasse, demi-barils, barillets, perches à cercles, &c.

Les ordres sont promptement exécutés. Le raccommodage et le transvasage sont l'objet d'une attention particulière.

PELICAN EXCHANGE.

COIN ST-CHARLES ET PERDIDO.

Vis-à-vis de l'Académie de Musique.

CE café vient d'être complètement restauré. Le barre est pourvue de vins et de liqueurs de choix. Un excellent lunch chaud est servi tous les jours de 10 heures à 1 heure et un très bon lunch froid de 7 heures à 10 heures du soir.

JOHN KUNTZMANN.

BI-SULFITE DE CHAUX De Bonnabel.

LA majorité des planteurs sucriers qui, depuis deux ou trois ans, ont essayé d'autres moyens de défécation, reconnaissent aujourd'hui l'immense supériorité du Bi-Sulfite de Chaux.

A vendre par H. BONNABEL, 27 Poydras, entre Douane et Bienville.

Avis.

EN DÉBARQUEMENT, du navire LES BONS FILS, de Bordeaux, et en magasin : 40 barriques Vin Rouge, Saint-Macaire Export; [illegible] Blanc Graves; 25 barils vinaigre.

E. DECHAMPS, Rue St-Louis, No 29.

AVIS.

A VENDRE, à l'arrivée des navires suivants, de Bordeaux—LA BORDELAISE, TAURUS et L'INVESTIGATOR.

[illegible] barriques Vin Rouge Lasserre, [illegible]

E. DECHAMPS, Rue St-Louis No 29.

CANNES A SUCRE ET BOIS DE CORDE.

[illegible] cordes de cyprès de choix.

A VENDRE, 45 arpents de cannes à sucre sur l'habitation F. Bonnet, paroisse St. Charles. S'adresser sur les lieux ou à [illegible]

Nouveautés Françaises.

Confiseries ! Bouquets ! Corbeilles [illegible]

Grand assortiment d'Articles pour hommes, à vendre en détail au gros des plus bas prix, chez

A. BECHET, No 31, rue Vieille Levée.

LE MAGASIN DE LAINAGE DE DETER, Etabli en 1844.

EST ouvert au No 19 de la rue Bourbon, entre Douane et Bienville.

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 OCTOBRE—CLASSE No 244

72	24	21	34	11	33	8	64	30	2	1[illegible]		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, ne sont au public et journaux, dirigés sous le contrôle de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & CO., Contracteurs.

Bureau St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. Nous certifions que ce qui précède est le tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, [illegible] 13 Octobre 1871.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

$20,000 DE PRIME.

LA CINQUIÈME GRANDE FOIRE D'ETAT — DE LA — **Société de la Foire Industrielle et Agricole** DE LA LOUISIANE — aura lieu — **AUX FAIR GROUNDS** VILLE DE LA NLLE-ORLEANS, — les — 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 Novembre 1871.

Les exposants des diverses parties de l'Amérique sont invités à cette Foire. Les chemins de fer, les bateaux, et autres entreprises de transport, ainsi que ceux qui en dépendent, [illegible] (aller et retour) à moitié prix.

Les livres sont ouverts au bureau de la société, dans le Mechanics Institute, pour l'entrée des Machines, Appareils, Marchandises, Bestiaux, Produits agricoles, Fruits, Végétaux, &c.

Pour plus amples détails, consulter le Catalogue des Primes, qui sera adressé franco à toute personne qui en fera la demande.

LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.

LA SALAMANDRE,

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie.

— AU — COIN DES RUES ROYALE ET DOUANE.

Assure les Risques de Ville et de Campagne aux taux les plus avantageux.

Président.......CHARLES ROMAN. Secrétaire.......JULES LE MORE.

Comité de Finance : Placide Forstall, Charles Lafitte, T. Beilly Blanchard.

DIRECTEURS : Charles Roman, James Wood, Dominique Rillo, T. Beilly Blanchard, Placide Forstall, François Gardère, Félix Limet, C. R. Girardey, M. A. de Lizardi, Christian Roselius, Félix Grima, T. Villarrubia, Amédée Forstall, Charles Lafitte, Emile Hiriart, Octave Haincel, A. Sixdy, C. Tiblier, Ant. Lanata, Louis Martin.

TEINTURE A LA VAPEUR

E. EDW. GEORGEST

Coin Remparts et St-Philippe.

CETTE maison qui a ouvert, depuis 7 années qu'elle est fondée, un chiffre considérable d'affaires par la modicité de ses prix, se recommande ville et de la campagne.

Ouvrier reçu pendant 18 ans de la maison J. P. DUSSUCQ, teinturier, rue d'Orléans, et Honoré, New & à Paris, a l'avantage de la prise Georgest [illegible]

Edward Beals Jr. Alphonse Laine.

Beals & Laine,

Marchands de Charbons de Pittsburg, Anthracite, [illegible] Bureau : No 3 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, [illegible]

N. J. BIGLEY. P. G. BIGLEY. de Memphis.

McCloskey, Bigley & Co,
MARCHANDS DE CHARBON,

Charbons Pittsburg, Anthracite, Peytona et Cannel anglais. Au No 166 de la rue Gravier, Nlle-Orléans, Lou.

P. & R. De VERGES,

Marchands en gros et en détail, de Charbon PITTSBURG, ANTHRACITE. Bureau No 170 de la rue Gravier. Dépôts : No [illegible] de la rue Dauphine et au [illegible] Hôpital, sur la Levée, Nouvelle-Orléans.

A vendre ou à louer,

Une MAISON en briques, à deux étages, [illegible] rue de Chartres [illegible] Pour plus amples renseignements, s'adresser [illegible]

Maison à louer.

Une maison située à l'angle des rues Royale et St Philippe, ayant huit grandes chambres, [illegible] Le loyer est modéré. S'adresser au [illegible] T. DANZIGER & SON, Au No 200 de la rue du Canal, entre Rampart et St-Jean.

A Louer,

Le haut de cette magnifique maison à trois étages, située rue Royale, entre Toulouse et St-Louis et dont le magasin est occupé par M. Gaston. [illegible] F. A. DUCROS, [illegible] de la Commune.

A VENDRE, A BAS PRIX, les deux maisons en briques, à étage, [illegible] rue St-Philippe, entre les rues Bienville et Conti, et s'étendant jusqu'à la rue Iberville. On peut les louer à bail, facilement, à [illegible] Pour les détails, s'adresser à MM. NASH & HODGSON, No 170 de la rue Gravier.

A Louer.

Un magasin et résidence au numéro [illegible] de la rue d'Orléans, vis à vis le Marché Tremé, est offert à louer, à des conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux ou au [illegible]

Maison de Maître à Louer.

Encoignure Bourbon et St-Antoine et Paix, [illegible] dans la maison principale, 8 salons avec arbres, 4 chambres à coucher, une galerie fermée derrière et un grand vestibule, une cuisine, [illegible] S'adresser à A. ESCOFFIER, et Poydras de la Bourse, entre Bienville et Douane.

Demande de Maison.

On désire louer une petite maison de [illegible] chambres, à proximité des chars urbains, et située de préférence dans le Deuxième ou le Troisième District. [illegible]

A Louer.

LE BUREAU No 76 rue Bienville entre Royale et Bourbon. S'adresser à E. Dufour, au [illegible] de la rue de la Douane.

A Vendre,

Une habitation, dans la paroisse St-Jacques, mesurant à [illegible] arpents de façade, sur 80 [illegible] Il y a 70 arpents de [illegible] S'adresser à M. [illegible] Théard, et pour les termes et conditions, à MM. Boulignry & Wise, [illegible] rue Bienville.

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS,
VINS, LIQUEURS, &c.
—ET—
FABRICANTS DE SIROPS,
73......Vieille-Levée......73

Avances libérales

SUR les consignations à nos amis de Londres, Liverpool, Havre, Bordeaux, Barcelone, New-York.

M. A. DE LIZARDI, No 38 de la rue Carondelet.

BEN O'CONNELL,
COURTIER DE SUCRE ET MELASSE, No 20 rue Poydras, encoignure Douane, NOUVELLE-ORLÉANS.

Offre ses services pour achat ou vente de sucre et Mélasse sur la Levée ou sur habitation. Références—MM. Chaffraix & Agar, M. Ernest Johnson.

RESTAURANT VICTOR,
185...Canal...185

Ce [illegible]

[illegible]